

N/REF : 27/10/2025 16H09 C:263046 I:35194

V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 a 16H09

BEL PLOMBERIE

**13 RUE MANSART
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : PAUL CLAUDEL
5 RUE PAUL CLAUDEL
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 07 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 PAUL CLAUDEL GRENOBLE

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE PETITE CAMERA

Donneur d'ordre : M. . BEL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 06/11/2025 A 08H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
PASSAGE CAMERA DEPUIS L'EVACUATION DE LA TERRASSE DE MR PARRAT
CONSTATATION : IL Y A DEUX COLONNES PLUVIALES
EVACUATION DE LA TERRASSE N'EST PAS ETANCHE
LORSQUE L'EVACUATION SE BOUCHE CELA PROVOQUE UNE INONDATION AU NIVEAU
DU LOGEMENT DU 10EME ETAGE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 06/11/25 a 10H24

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 a 10km	1	270,69	270,69

TOTAL H.T.	270,69
T.V.A. a 10,00%	27,06
TOTAL T.T.C.En EURO	297,75

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN